



Elaboration du SAGE Baie de Lannion

Note de synthèse

Année 2016

Réalisé avec le concours financier de :

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Conseil Régional de Bretagne

Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Lannion-Trégor Communauté

Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération

Morlaix Communauté

Ville de Lannion

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Baie

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Goas Koll - Traou Long

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Traouïéro

Commune de Louargat

Commune de Ploubezre

Commune de Ploumilliau

Commune de Belle-Isle-en-Terre

ELABORATION DU SAGE BAIE DE LANNION – ANNEE 2016

Sommaire

1. Elaboration du SAGE baie de Lannion : PAGD – Règlement – Evaluation environnementale	1
2. Inventaires des zones humides	1
3. Étude sur la préparation de la mise en œuvre de la compétence « Gestion de l’Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) sur les territoires des SAGE Argoat Trégor-Goëlo, SAGE baie de Saint Briec et SAGE baie de Lannion	2
4. Etude sur les débits réservés du plan d’eau de Guerlesquin.....	3
5. Communication	3
6. Bilan des réunions 2016	Erreur ! Signet non défini.

1. Elaboration du SAGE Baie de Lannion : PAGD – Règlement – Evaluation environnementale

Suite à la validation de la stratégie le 18 janvier 2016, la Commission Locale de l’Eau (CLE) a été accompagnée par le bureau d’études SCE pour la rédaction du Plan d’Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), du Règlement et de l’Evaluation Environnementale qui constituent les documents du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Baie de Lannion.

Le projet SAGE a été adopté par la Commission Locale de l’Eau le 29 novembre 2016.

En 2017, conformément à l’article L212-6 du Code de l’Environnement, les documents du SAGE sont soumis à la consultation des conseils départementaux, du conseil régional, des chambres consulaires, des communes et de leurs groupements compétents. De plus, ils sont soumis à l’avis du Comité de Bassin Loire-Bretagne, de la Mission régionale de l’autorité environnementale et du Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI).

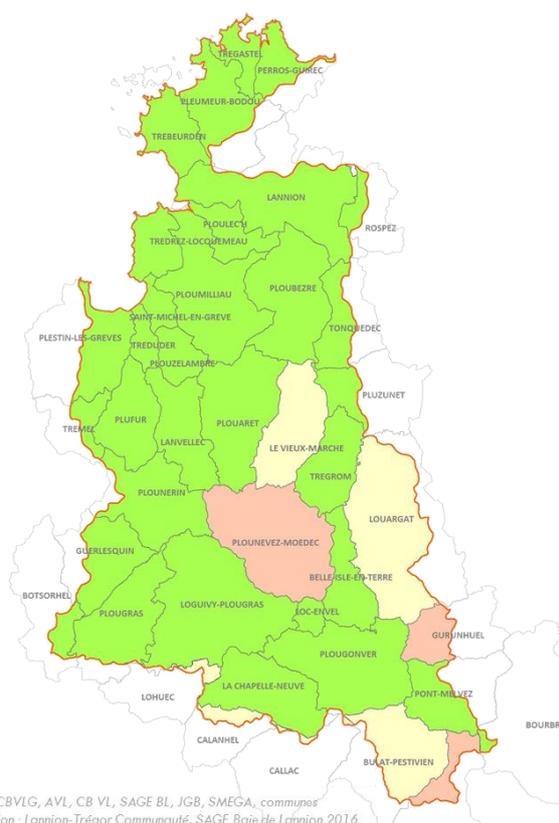
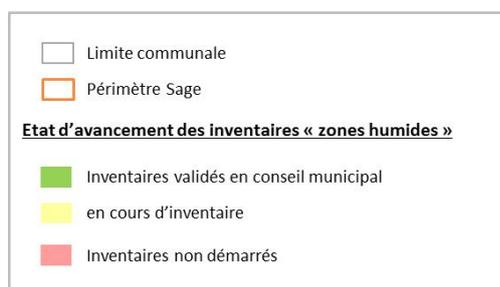
Cette large consultation devrait aboutir (via une enquête publique) à l’approbation du SAGE Baie de Lannion par arrêté inter-préfectoral fin 2017.

Les documents du SAGE sont téléchargeables sur le site internet www.sage-baie-lannion.fr

2. Inventaires des zones humides

En 2016, les inventaires des zones humides ont été réalisés sur les communes de Trégrom, Trébeurden, Pont-Melvez, Louargat, Le Vieux-Marché, Plouaret et Ploumilliau. Les inventaires ont été validés par les conseils municipaux des communes de Trébeurden, de Pont-Melvez et de Trégrom.

En 2017, le programme d’action prévoit la finalisation des inventaires sur les communes de Plouaret, Ploumilliau, Le Vieux-Marché et la poursuite des inventaires des zones humides sur les communes de Louargat, Bulat-Pestivien, Plounévez-Moëdec et Gurunhuel.



Source: CBVLG, AVL, CB VL, SAGE BL, JGB, SMEGA, communes
 Conception : Lannion-Trégor Communauté, SAGE Baie de Lannion 2016

Carte : Etat d'avancement des inventaires des zones humides en mai 2017

3. Étude sur la préparation de la mise en œuvre de la compétence « Gestion de l’Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) sur les territoires des SAGE Argoat Trégor-Goëlo, SAGE Baie de Saint Briec et SAGE Baie de Lannion

Une étude sur la préparation de la mise en œuvre de la compétence « Gestion de l’Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) sur les territoires des SAGE Argoat Trégor-Goëlo, SAGE Baie de Saint Briec et SAGE Baie de Lannion a été menée sur les trois périmètres de SAGE.

Les prestataires retenus pour cette étude sont le bureau d’études ESPELIA et le cabinet SEBAN&ASSOCIES.

Les objectifs de cette étude étaient de :

- décrypter juridiquement la compétence GEMAPI et clarifier les responsabilités pénales, financières et civiles liées à cette compétence;
- faire un état des lieux de l’organisation actuelle des maîtrises d’ouvrage par rapport aux items concernés par la compétence GEMAPI et par rapport aux autres items du code de l’environnement ;
- envisager des scénarios d’organisation territoriale de maîtrise d’ouvrage en fournissant les matériaux communs, nécessaires, à l’échelle des 3 SAGE, à la construction des scénarios d’organisation et évaluer les capacités des collectivités à porter juridiquement ces nouvelles compétences, ainsi que l’impact financier qui en découle.

Au regard du calendrier et des fusions récentes des différentes communautés d'agglomération, le comité de pilotage n'a pas souhaité engagé la phase 3 correspondant à envisager différents scénarios d'organisation territoriale.

4. Etude sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin

Les résultats de l'étude sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin réalisée en 2014 par le bureau d'étude Geohyd, ainsi que les résultats des analyses qualité menées sur les eaux du Guic ont permis de poursuivre la concertation autour de la question de l'état des eaux du Guic. Ces échanges ont conduit à l'écriture de l'orientation sur la qualité des eaux du Guic du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD).

En 2017, le programme d'action prévoit la poursuite de la concertation sur la question de la qualité des eaux du Guic.

5. Analyse qualité des eaux du Guic

Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Baie de Lannion a validé le 25 avril 2016 la réalisation d'une campagne d'analyse sur le Guic. Cette campagne fait suite à l'étude menée dans le cadre de l'élaboration du SAGE baie de Lannion sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin. Les résultats permettront de déterminer l'origine de la dégradation des paramètres physico-chimiques dans les eaux du Guic (ammonium/nitrite) en aval du plan d'eau de Guerlesquin.

Des prélèvements d'échantillons d'eau seront effectués sur le Guic, affluent du Léguer, afin de mesurer un état initial de la qualité de du Guic vis-à-vis des paramètres physico-chimiques citées ci-dessous.

Les prélèvements ont été effectués par la cellule technique SAGE Baie de Lannion et les analyses par Laboceca.

Neuf campagnes d'analyses des eaux du Guic amont ont été réalisées entre juillet et octobre 2016. Celles-ci montrent :

- des dépassements de seuil de qualité pour le paramètre « Ammonium » en amont du plan d'eau et en aval immédiat du plan d'eau ;
- des dépassements de seuil de qualité pour le paramètre « Phosphore total » en amont du plan d'eau.

Ces résultats sont à prendre avec précautions et ne reflètent pas la qualité des eaux du Guic lors d'une activité soutenue de l'abattoir de Tilly Sabco. En effet, à cette période, l'abattoir présentait un ralentissement important de son activité.

6. Communication

Un bulletin d'information, reprenant la stratégie du SAGE adoptée en janvier 2016, a été distribué au grand public en septembre 2016.

Les documents du SAGE Baie de Lannion sont consultables et téléchargeables sur le site internet du SAGE Baie de Lannion www.sage-baie-lannion.fr

7. Bilan des réunions 2016

	Date	Ordre du jour
<u>BUREAU DE LA CLE</u>	29-02-2016	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du SAGE : rédaction du PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable), du Règlement et du rapport environnemental - Avis du Bureau sur les travaux de restauration de la continuité écologique - Communication : lettre d'information
	25-04-2016	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un référent « projet minier de Loc Envel » - Présentation de la première version rédigée du PAGD / Règlement
	03-06-2016	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la date de la prochaine CL - Présentation synthétique du contenu des documents : - Objectifs et dispositions pour les différents enjeux - Discussion sur les questions en suspens
	19-10-2016	<ul style="list-style-type: none"> - PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et le Règlement du SAGE baie de Lannion: points à compléter suite à la Commission Locale de l'Eau du 14 septembre 2016 - Avis du Bureau de la CLE sur la contribution bretonne à la SOCLE (Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau) - Propositions programme 2017
	16-11-2016	<ul style="list-style-type: none"> - PAGD : compléments apportés suite au bureau du 19/10/2016 - Bilan 2016 - Budget et plan de financement prévisionnels pour l'année 2017 - Étude GEOHYD sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin et analyse de la qualité physico-chimique des eaux du Guic - SDRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)
<u>COMITES TECHNIQUES DE REDACTION</u>	05-04-2016	ENJEU QUANTITE
	05-04-2016	ENJEU AMENAGEMENT ET EAU
	06-04-2016	ENJEU QUALITE
	07-04-2016	ENJEU PATRIMOINE NATUREL
<u>COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)</u>	18-01-2016	Adoption par la CLE de la STRATEGIE du SAGE Baie de Lannion Présentation du programme d'actions du comité des bassins versants de la Lieue de Grève pour 2016
	14-09-2016	Présentation du PAGD / du Règlement
	29-11-2016	Projet SAGE soumis à la délibération de la CLE, lancement de la consultation Présentation des grandes orientations du plan de lutte contre les algues vertes en cours d'élaboration, Programme 2017 du bassin versant du Léguer Programme 2017 sur SAGE baie de Lannion
<u>ETUDE GEMAPI (COPIL)</u>	16-12-2015	Lancement de l'étude
	27-04-2016	Décryptage juridique et état de l'organisation des maîtrises d'ouvrage
	09-12-2016	Présentation du « puzzle délibératif » (outil d'aide à la décision) - découpage des actions menées ou à mener par items Etape à venir
<u>ETUDE SUR LES DEBITS RESERVES DU PLAN D'EAU DE GUERLESQUIN (COMITE TECHNIQUE INTERSAGE)</u>	21-04-2017	Résumé de l'étude sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin Conclusions de l'étude, limites et suite à donner pour affiner l'analyse PAGD du SAGE Baie de Lannion

